

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

De droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
29 Mai 1873.

Chronique Politique.

Il n'y a qu'à constater aujourd'hui la tranquillité générale qui règne à Paris et en France.

On nous menaçait de toutes sortes d'explosions ; nous n'en avons vu se produire qu'une seule : une explosion de hausse à la Bourse. Ah ! la Bourse est cruelle pour M. Thiers, qui justement dans son dernier discours professait que les intérêts matériels ne se trompent point, et que ces intérêts conspiraient avec lui.

Nous ne sommes pas, quant à nous, surpris du spectacle d'ordre que présente la France. Nous n'avons pas cessé de prédire un seul jour que la chute de M. Thiers serait une chute sans commotion ni secousse. L'évènement nous donne mille fois raison.

Il était temps que le parti conservateur se décidât. Si, samedi, il avait été battu, c'eût été pour lui la défaite suprême. Tout indique qu'une espèce de coup d'Etat se préparait.

On parlait déjà du général Faidherbe comme gouverneur de Paris. Cinq ou six journaux auraient été supprimés, parmi lesquels, tout naturellement, *Paris-Journal*. La République eût été bâclée, avec une présidence quinquennale dans la forme, et réellement présidence à vie. C'est au milieu de ces projets, sages et libéraux, que M. Thiers et sa camarilla se sont effondrés.

Nous avons échappé à ce péril et à quelques autres. L'époque de l'avènement légal du radicalisme se trouve indéfiniment ajournée.

Il redevient possible de préparer et de fonder un gouvernement définitif. L'opinion publique le sent et elle témoigne d'une confiance que le Message, élevé et simple,

adressé par le maréchal Mac-Mahon à l'Assemblée, ne fera que fortifier. Tout n'est pas sauvé encore ; mais nous ne sommes plus en face de la certitude que tout sera perdu.

Voilà la situation ; voilà le résultat de la journée du 24 mai. Discuter en ce moment le personnel du ministère serait inutile ; demander son programme serait prématuré. Il est, et par cela même qu'il est, il nous a débarrassés de ce qui était avant lui. Nous ne voulons pas, quant à présent, lui en demander davantage.

Quelques députés avaient proposé à la Chambre de se proroger pour quelques jours. M. le duc de Broglie a combattu cette demande, et il a grandement raison. S'il l'avait appuyée, les radicaux n'auraient pas manqué de s'en faire un grief contre lui.

Les démissions utiles et agréables continuent à arriver : on cite celles de M. Jules Mahias, préfet d'Oran ; des sous-préfets de Reims, de Sens et de Saint-Nazaire ; des maires de Clermont-Ferrand, d'Amiens, de Besançon, etc.

On attend encore les démissions de plusieurs autres maires, lesquelles seront parfaitement accueillies.

La magistrature elle-même se décide : M. Varambon, procureur général à Besançon, et M. Finet, procureur général à Chambéry, donnent l'exemple d'une retraite intelligente. On ne saurait trop encourager ces honorables susceptibilités de fonctionnaires, qui ne sauraient mieux servir leur pays qu'en rentrant au plus vite dans la vie privée.

LE MESSAGE

DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

Le langage du chef du gouvernement est une nouveauté, après deux années passées dans l'équivoque et le mensonge. Mais cette nouveauté a ce caractère particulier qu'elle

ne cause nulle surprise, tant elle répond aux aspirations longtemps contenues de la majorité du pays, de cette majorité véritable dont parlait souvent M. Thiers, qui, jusqu'au jour de sa chute, n'a cessé de la méconnaître.

Deux ans d'intrigues, de manèges et d'impostures n'ont pu faire perdre au peuple le sentiment du droit et de la justice. Et quand ce peuple entend une parole honnête et franche, il se redresse soudain, il relève son front humilié, il reprend la place d'où il était tombé, sans secousse, sans violences qui trahiraient l'étonnement du parvenu, mais avec l'aisance de l'homme qui, après avoir subi la fortune adverse, rentre en possession de ses biens, et retrouve du même coup sa force et son génie dont le malheur lui avait appris à douter.

Est-ce à dire que le grand acte du 24 mai a dissipé toutes nos inquiétudes, fait disparaître tous les périls, résolu tous les problèmes, et que la France régénérée peut s'abandonner à la confiance et à la joie, sans souci de l'avenir ?

Non, la France n'est pas régénérée, mais elle est maintenant sur la pente qui peut la conduire aux solutions honnêtes ; les difficultés restent immenses, les périls nombreux, les problèmes ardu ; mais, si nous savons résister aux entraînements, écarter les résolutions précipitées, et nous dévouer entièrement à l'œuvre de défense et de conservation sociales, nous vaincrons par la seule force de la logique et du bon sens.

C'est la tâche qui s'impose à l'Assemblée, et l'honneur de M. le maréchal de Mac-Mahon sera d'avoir, dès le début de sa présidence, nettement indiqué sa volonté inébranlable de rester dans son rôle de délégué, d'exécuteur des lois, laissant à la représentation nationale la liberté souveraine de travailler à la pacification des esprits.

Nous ne connaissons pas d'entreprise plus noble, plus digne d'une grande Assemblée et d'un chef de gouvernement que de s'appliquer, par des efforts communs et désintéressés, à rétablir d'abord l'ordre moral, dans un pays où le souffle révolution-

naire a ébranlé toutes les convictions générales et toutes les saintes croyances.

Aux impatients qui voudraient profiter de la victoire du 24 mai pour donner une satisfaction immédiate à leurs préférences politiques, nous dirons : Réfléchissez et méditez ; c'est en voulant nous imposer la République que M. Thiers nous conduisait au radicalisme ; ne cherchez pas en ce moment à nous donner un gouvernement définitif, votre réussite ne serait que le résultat d'une surprise, et il vaut mieux se résigner au provisoire que de rendre provisoire ce qui doit durer.

Vous avez échappé à l'aventure républicaine, défiez-vous des aventures monarchiques, car la Monarchie doit être à la fin des aventures.

Informations diverses.

M. Beulé a reconnu la nécessité de mettre un terme à la propagande radicale du bureau du colportage, qui avait résisté aux efforts de M. de Goulard, grâce à l'influence occulte de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Maintenant que les sceaux ne sont plus aux mains de MM. Dufaure-Durier, la justice va pouvoir reprendre son cours régulier ; on parle déjà du départ du citoyen Rochefort, dont la présence sur le sol français fait scandale depuis longtemps déjà. Il serait même question d'instruire contre le sieur Ranc, ex-membre de la Commune et signataire du « décret sur les otages », dont le crime n'est pas prescrit.

On prétend même, mais nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves, que le bruit a couru à Versailles de la fuite de M. Ranc, lequel eût quitté la France dès samedi matin.

Voilà un ex-membre de la Commune qui eût bien mieux fait de rester tranquille, et

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN DUEL A MORT.

(Suite et fin.)

Les jeunes gens ne purent retenir un geste de stupéfaction, le marquis reprit d'un air satisfait :

— Vous ferez en sorte d'en finir cette fois-ci ; les duels qui vieillissent ne valent rien ; de mon temps on s'expédiait plus vite et sans y mettre autant de réflexion... Vous vous battez demain matin ?

— Mais colonel, hasarda Armand d'une voix timide, le vicomte n'a pas repris ses forces, d'ailleurs...

— Quand on se promène, on peut pousser quelques bottes, ce n'est pas plus fatigant, et nous ne devons pas laisser indécise la grande question de la roquelaure.

Les deux jeunes gens se prirent les mains et se regardèrent avec tristesse. Le marquis, désireux de cacher l'émotion qui débordait malgré ses efforts, les quitta brusquement

en disant de sa voix la plus sèche et la plus dure, de la voix qu'il prenait pour le commandement militaire :

— Messieurs, je serais peiné de vous reprendre vos épaulettes ; mais, pour ne pas me réduire à une telle extrémité, il faut que je ne rencontre dans ce monde qu'un seul d'entre vous.

De semblables paroles ne laissaient pas de choix aux militaires, jaloux avant tout de l'honneur de leur uniforme.

Tous les officiers du régiment du roi blâmèrent la persistance et la dureté du colonel, sans comprendre les motifs qui l'inspiraient. Mais ils reconnurent unanimement qu'une troisième rencontre était indispensable : le chef était implacable, il fallait se montrer grand et digne, en suivant la voie funeste qu'il avait indiquée.

Cette dernière reprise fut à la fois terrible et touchante. Les adversaires vinrent ensemble au rendez-vous, se tenant fraternellement la main et paraissant dans les meilleurs termes d'intimité. Arrivés sur le terrain, ils se confièrent l'un à l'autre un

acte renfermant leurs dernières volontés, se promettant mutuellement d'être de fidèles exécuteurs testamentaires. Puis ils s'embrasèrent tendrement, ôtèrent leurs habits, mirent l'épée à la main et croisèrent le fer.

Leur habileté à l'escrime était parfaitement égale : ils sortaient de la même académie ; ils avaient eu les mêmes maîtres, le même temps de salle. En outre, ils connaissaient leur jeu, ne pouvaient, par conséquent, se laisser prendre à aucune feinte inattendue, ce qui, on le sait, est un point important dans tout assaut.

Cependant, Armand ménageait Richard, auquel la récente blessure à peine guérie donnait un grave désavantage ; il marchait mollement, rompait à l'épée, ne se fendait pas à chaque jour qu'il entrevoyait.

Les témoins s'aperçurent qu'ils s'épuisaient en inutiles efforts, désirent chacun ne pas remporter une si triste victoire ; ils les exhortèrent à pousser plus vivement.

Alors ces pauvres enfants, attentifs à la voix des parrains auxquels ils devaient obéir, s'élançèrent simultanément, sans

chercher à frapper, sans chercher à parer, s'en remettant en quelque sorte au hasard plutôt qu'à leur adresse.

Il advint ce qui devait arriver d'un aussi brusque mouvement ; ils s'enfermèrent mutuellement et tombèrent l'un à côté de l'autre privés de sentiment.

Leurs mains, en abandonnant la poignée de l'arme, se cherchaient encore pour se serrer avec tendresse.

Armand était mort sur le coup. Richard, frappé à la poitrine, à côté de sa récente blessure, était dans un état désespéré...

Ce terrible évènement plongea le régiment dans la consternation, le deuil était peint sur tous les visages...

Le soir même, le colonel fit assembler les officiers du régiment, et s'adressant particulièrement à ceux qui lui avaient demandé l'autorisation de se battre, il dit :

— Messieurs, vous avez bien voulu attendre mon bon plaisir pour vider vos petits différends, je vous en remercie. Je n'aime pas qu'il y ait deux querelles à la fois au corps, cela fait confusion et nuit à la régula-

de ne point se mettre sur les rangs pour qu'on parlât de lui.

Voici comment est composée la maison militaire du Président de la République :

Le général Borel, chef d'état-major ; le colonel d'Absac, premier aide-de-camp ; le colonel Broye, aide-de-camp ; le lieutenant-colonel Robert, aide-de-camp ; de Bergues, officier de cavalerie.

M. d'Haussonville est attaché à M. le Président de la République en qualité de secrétaire de la présidence.

M. de Gontaut-Biron, à qui le portefeuille des affaires étrangères avait été offert, a décliné cette offre, pensant qu'il était à Berlin dans une situation exceptionnelle, et, comme tel, en état de servir plus utilement son pays.

D'après un dernier bruit de Versailles, le général Du Barrail accepterait le portefeuille de la guerre.

Les états-majors des armées de Paris et de Versailles sont supprimés ; les généraux commandant les corps correspondront directement avec le ministre de la guerre.

M. Léo, rédacteur du *Soleil* et du *Courrier de Paris*, a été désigné pour occuper les fonctions de directeur du bureau de la presse au ministère de l'intérieur.

MM. Thiers, Pothuau, Léon Say et Dufaure se sont fait inscrire au bureau du centre gauche.

Un officier d'état-major nous informe que M. le maréchal Mac-Mahon est vivement sollicité en ce moment de faire paraître la brochure qu'il devait publier il y a environ un mois, et pour laquelle le maréchal a refusé d'accepter les remaniements que M. Thiers voulait imposer à ce document qui rendait justice — a-t-on dit — à ceux qui ont été le plus injustement calomniés depuis deux ans surtout.

M. d'Arnim, l'ambassadeur de Prusse en France, a été l'un des premiers personnages venus dès dimanche matin pour présenter leurs félicitations au nouveau Président de la République.

Le poste d'ambassadeur à Saint-Petersbourg a été offert au duc Decazes, qui a déclaré ne vouloir pas abandonner en ce moment son poste à l'Assemblée.

MM. Picard et Rampont n'ont pas encore donné leur démission ; on croit même qu'ils ont l'intention de conserver leurs postes.

rité du service. Maintenant que l'affaire du capitaine Armand et du capitaine Richard est terminée honorablement, je suis prêt à donner une nouvelle permission... seulement ceux qui voudront aller sur le terrain devront se rappeler que le duel à mort est de rigueur et que, si l'un des adversaires n'est pas tué dès la première rencontre, il faudra recommencer jusqu'à ce que ce résultat ait été atteint. J'ai à cet égard des principes inviolables dont je ne me départirai pas et que je veux vous voir adopter.

Les officiers s'inclinèrent respectueusement, puis ils se retirèrent en silence, sans qu'un seul d'entre eux demandât l'autorisation qui venait d'être si gracieusement offerte.

La leçon était rude, mais elle profita à ceux qui l'avaient reçue...

Le régiment du Roi était cité comme le plus brave, le mieux tenu, le mieux discipliné, mais on ne s'y battait plus que contre les ennemis de la France.

(Physiologie du duel.)

La majorité va demander la réédification très-prochaine de la colonne Vendôme.

On évalue à plus de deux mille cinq cents le nombre des cartes de visite que M. le maréchal de Mac-Mahon a reçues dans les journées de dimanche et de lundi.

L'Agence Havas fournit un renseignement qui ne peut manquer de soulever le tolle des libres-penseurs :

Une centaine de députés sont partis hier matin pour Chartres en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, le plus ancien sanctuaire de France dédié à la sainte Vierge, et seront de retour vers une heure pour la séance de l'Assemblée.

Voilà une excursion bien compromettante !

Disons à cette occasion qu'une dépêche de Chartres nous annonce que les pèlerins sont arrivés en nombre de Versailles, de Paris, d'Orléans, de Blois, de Tours, d'Angers. Ils ont défilé dans un ordre parfait.

Hier, à onze heures, a eu lieu la grand-messe solennelle à laquelle assistaient sept évêques.

L'entrefilet suivant de la *Patrie* ne paraît pas à dédaigner :

« Nous avons dit hier que le premier soin de M. Magne, ministre des finances, serait de faire établir et publier la situation financière du pays à son entrée aux affaires. Nous sommes en mesure de dire que les premiers comptes apurés seront :

1° Celui de l'Emprunt, dont le public ne connaît pas les opérations ;

2° Celui de la liquidation de la guerre, qui depuis deux ans est chargé des dépenses électorales, des subventions aux journaux, des frais extraordinaires occasionnés par les déplacements de certains fonctionnaires, etc., non compris les fonds secrets ;

3° Celui de la gestion de M. Gambetta pendant sa dictature, le nouveau ministre tenant à ce qu'on ne puisse attribuer à son administration les dilapidations qui pourraient être constatées. »

« Nous sommes sans nouvelles du maréchal Bazaine, dit le *XIX^e Siècle*.

« Toutefois, nous croyons pouvoir affirmer qu'il n'a pas encore été rendu à la liberté. »

Avez-vous bien senti, lecteur, l'ironie profonde de ces lignes ?

A un entrefilet du *Soir*, relatif au prince Napoléon, et que nous n'avons pas voulu reproduire parce qu'il cachait mal une manœuvre politique, la *Liberté* fait une réponse excellente et qu'on peut la croire, en raison de ses relations, spécialement autorisée à faire. Pour motiver la réponse de la *Liberté*, nous donnons d'abord l'entrefilet du *Soir* :

« Le prince Napoléon a reçu hier un télégramme de son ami M. Maurice Richard, l'avisant que le territoire français lui était désormais ouvert, d'après les promesses formelles des membres importants de la majorité.

« Le prince Napoléon arrivera probablement à Paris demain soir. »

Voici maintenant ce que répond la *Liberté* :

« Cette nouvelle nous paraît fort aventureuse, aucun membre de la majorité n'ayant le droit d'engager le gouvernement.

« L'arrivée à Paris du prince Napoléon pour ce soir est démentie. Nous avons tout lieu de supposer que le prince sent combien sa situation serait en ce moment difficile, en donnant au changement qui vient de se produire un caractère qu'il n'a pas assumé.

« Ce n'est ni le parti légitimiste, ni le parti impérialiste, ni le parti orléaniste qui l'emporte en ce moment : c'est le parti libéral conservateur, qui comprend des hommes politiques de toutes les nuances, depuis le parti légitimiste jusques et y compris le parti républicain. »

La *Décentralisation* annonce qu'on signe

en ce moment, à Lyon, une protestation contre les deux élections du 11 mai, protestation basée surtout sur l'état des listes électorales.

C'est M. Keller, ajoute ce journal, qui attaquera les nominations de MM. Ranc et Guyot.

Il n'est pas impossible même que les élections municipales de Lyon soient ajournées. Depuis peu de jours, quelques-uns de nos concitoyens sont allés à Paris et à Versailles pour demander un délai, motivé sur la confection défectueuse des listes.

M. Thiers a de la chance, il ne va pas se loger trop bas. Il occupera un deuxième.

C'est décidément, 11, rue d'Aumale, dans une maison appartenant à sa femme, que l'ex-président de la République va s'installer, en attendant que son hôtel, qu'il devra à la munificence de la nation si endettée, soit reconstruit.

La maison étant louée, M. Thiers prendra un grand appartement au second étage, le seul qui soit vacant.

Les amis de M. Thiers le représentent comme très-surpris encore du vote de samedi. Il ne s'explique pas, en effet, comment, après avoir apporté le poids de sa personnalité dans la balance, la majorité lui a fait défaut.

La *Patrie* rapporte que M. Thiers comptait si bien sur une victoire que l'annonce du chiffre de la majorité qu'on lui communiqua samedi soir, sans lui en faire connaître la signification, le trouva presque joyeux. « Je m'attendais à moins, dit-il... » Quand il sut de quel côté se trouvait cette majorité, il se montra stupéfait. Mais il ne croyait pas que sa démission serait acceptée, surtout acceptée aussi rapidement. Il espérait que le vote serait remis à lundi.

C'est cette confiance en lui-même qui l'a perdu.

On parle, dit *Paris-Journal*, de mesures d'exceptions qui auraient été résolues et dont seule la chute de M. Thiers aurait empêché l'exécution.

Voici, à ce sujet, des on-dit que nous publions sous réserves.

On assure que, jeudi soir, l'arrestation de 150 personnes du parti bonapartiste avait été résolue pour le lendemain, vendredi, si la majorité avait été acquise au gouvernement de M. Thiers dans la journée.

Quelques personnalités du parti ayant occupé de hautes fonctions sous le régime précédent furent obligamment prévenues et quittèrent aussitôt Paris dès vendredi matin.

Parmi les personnes qui furent confidentiellement averties se trouvent un ancien ministre de l'intérieur habitant le faubourg Saint-Honoré, et un journaliste bien connu, autrefois membre du Corps législatif.

Bien des versions courent sur le parti que va prendre M. Thiers. Les uns disent que M. Périer va donner, en sa faveur, sa démission de chef de sa fraction centre-gauche ; d'autres, qu'il prépare, pour sa revanche, un discours foudroyant ; qu'il va se poser en chef du parti républicain.

Nous ne croyons pas à tant d'aveuglement ; le parti républicain, auquel il est désormais inutile, n'a que faire d'un pareil chef. Il a pu profiter des fautes commises par l'ex-président ; mais il n'a pas assez de confiance dans son républicanisme de fraîche date pour s'en faire un chef de file.

Enfin, on dit, et ce serait plus digne après une chute aussi peu glorieuse, que M. Thiers va entreprendre un voyage en Italie. Il ira à Florence et peut-être à Rome, où il pourra dire avec le poète :

Les grands infortunés qui sont encore debout
Viennent te voir, Cité qui console de tout.

Pour terminer la série de nos informations, revenons à M. de Girardin, le conseiller fatal.

Un mot amusant attribué au duc de Broglie, le nouveau président du conseil.

Le duc, passant hier dans un couloir de l'Assemblée, croise M. Emile de Girardin. Ce dernier accoste le duc et entamant aussitôt la question politique, croit devoir lui donner quelques avis.

— Pardon, M. de Girardin, fait le duc en

souriant, mais il y a à peine quarante-huit heures que nous sommes au pouvoir. Nous n'avons pas encore envie de nous en aller ; attendez quelque temps pour nous conseiller.

Hier, quelqu'un reconnu sur le boulevard M. Emile de Girardin, tout de noir habillé !

— Tiens, dit-il, il porte le deuil du gouvernement qu'il vient d'enterrer.

LA PROVINCE.

Les nouvelles les plus rassurantes continuent à arriver de la province. Partout, à Lyon, à Marseille, à Nantes, à Rouen et dans toutes les grandes villes, la chute de M. Thiers est accueillie avec une satisfaction marquée, et la confiance des honnêtes gens dans le pouvoir nouveau est entière.

Voici en abrégé l'opinion de plusieurs journaux de province sur les événements qui viennent de s'accomplir.

La phrase suivante, extraite du *Courrier de Lyon*, résume parfaitement un long article placé en tête de ce journal :

« La majorité conservatrice, s'inspirant des exigences de la situation, vient d'accomplir, dans l'intérêt du salut social, un grand acte de virilité, un impérieux devoir. »

Le *Progrès de Lyon* voit dans le choix du maréchal de Mac-Mahon « un signe éclatant de la division qui déchire la droite. »

Il termine son premier article en qualifiant le gouvernement par ces mots écrits en grosses lettres : *un gouvernement de provocation à la guerre civile*. Cela prouve que le comité de la rue Grôlée doit être dans une fameuse colère.

Le *Petit lyonnais*, organe radical, dit :

« C'est une défaite pour le gouvernement, mais nous ne pensons pas que la défaite soit pour la République ; l'Assemblée s'est prononcée, mais non pas le pays. »

Le *Télégraphe*, organe conservateur :

« La France peut respirer en paix, confiante dans le présent et espérant dans l'avenir. Nous respectons celui qui est tombé, mais nous nous inclinons avec bonheur devant celui qui arrive. »

Voici comment s'exprime la *Décentralisation* :

« Rendons grâces à Dieu.

« L'homme funeste, l'homme qui achevait la désorganisation de la France, M. Thiers a disparu, et nous avons aujourd'hui, à la tête du gouvernement, un honnête homme, le maréchal Mac-Mahon. »

Ajoutons que les dépêches télégraphiques s'accordent avec les journaux de Lyon pour affirmer que le calme le plus complet n'a cessé de régner dans cette ville.

Dans la journée de dimanche, le général Bourbaki a passé sur la place Louis-le-Grand la revue de l'armée de Lyon, au milieu de flots de population. La tenue des troupes était excellente.

A Rouen, le *Nouvelliste* dit que « la lettre adressée par le maréchal de Mac-Mahon aux membres de l'Assemblée nationale a produit le plus heureux résultat. » De l'aveu de tous, le maréchal de Mac-Mahon « était celui qui pouvait le plus sûrement rallier autour de lui les sympathies de toutes les nuances de l'opinion publique. »

L'*Indépendance bretonne*, de Saint-Brieuc, s'exprime ainsi :

« La nouvelle de la chute de M. Thiers et de la nomination de M. le maréchal de Mac-Mahon à la présidence a été accueillie dans notre ville avec une vive satisfaction, qui s'est encore accrue à la lecture des magnifiques proclamations de l'illustre maréchal. »

A Périgueux, la joie n'est pas moins grande ; voici ce que nous lisons dans le *Périgord* :

« La majorité conservatrice de l'Assemblée nationale vient de prouver à la France et à l'Europe qu'elle sait ce qu'elle veut et qu'elle a le pouvoir de faire respecter sa volonté. »

« Nous osons dire que, par sa résolution et la fermeté de son attitude, la majorité conservatrice a bien mérité du pays, qui va se sentir enfin soulagé, rassuré, et ne sera plus troublé à chaque instant par des cauchemars révolutionnaires dans le travail

opiniâtre auquel il doit se livrer pour payer sa rançon. »

LES NOUVEAUX MINISTRES.

M. LE DUC DE BROGLIE,

Vice-président du conseil, ministre des affaires étrangères.

Né en 1824, il se fit de bonne heure une réputation comme publiciste. Il fut reçu en 1862 membre de l'Académie française, au fauteuil précédemment occupé par le R. P. Lacordaire. Son principal ouvrage a pour titre : *L'Eglise et l'Empire romain au IV^e siècle*.

En 1869, il se présenta aux élections pour le Corps législatif, comme candidat de l'opposition; mais il n'obtint que 3,854 voix.

Aux élections du 8 février 1874, M. de Broglie fut envoyé par le département de l'Eure à l'Assemblée nationale. Un décret du 19 février 1874 le nomma ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Londres. Mais bientôt, en présence des tendances manifestées par le gouvernement de M. Thiers, M. de Broglie donna sa démission et reprit sa place à l'Assemblée nationale.

La conduite politique de M. de Broglie ne cessa pas un seul instant d'être empreinte d'un caractère de fermeté et d'unité dans les vues, qui ne s'est pas démenti un seul jour. Elle commence le 20 juin 1872, au moment où la majorité conservatrice délègue vers M. Thiers quelques-uns de ses membres chargés de représenter au Président les dangers de la politique d'équivoque adoptée par lui. S'inspirant de la même préoccupation, M. de Broglie intervint dans la discussion de l'interpellation déposée par le général Changarnier au sujet des pérégrinations oratoires de M. Gambetta.

Rapporteur de la loi présentée par la commission des Trente, il se mit à la tête des conservateurs de l'Assemblée qui remontrèrent en maintes occasions à M. Thiers la nécessité de rompre avec la politique de bascule. Cette campagne, poursuivie pendant près d'une année avec une unité et une fermeté sans défaillance, a été achevée et couronnée par la demande d'interpellation déposée le 19 mai, et que M. le duc de Broglie a été chargé de développer au nom de tous les partis conservateurs.

M. BEULÉ,

Ministre de l'intérieur.

M. Beulé est, on peut le dire, le fils de ses œuvres. Né à Saumur, le 20 juin 1826, reçu à l'École normale supérieure en 1845, il en sortit agrégé des classes supérieures, et fut nommé professeur de rhétorique à Moulins, puis envoyé à l'École française d'Athènes. Il s'y livra avec un zèle secondé par une grande sagacité à des recherches qui causèrent une grande sensation dans le monde savant.

De retour en France en 1853, M. Beulé prit le grade de docteur et fut nommé, l'année suivante, professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale. En février 1860, M. Beulé fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et, plus tard, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, en remplacement de M. Halévy.

Parmi les nombreux ouvrages de M. Beulé, on cite : *Auguste, sa famille et ses amis*, et *Tibère et l'héritage d'Auguste*, deux ouvrages très-remarqués pour la vivacité des attaques contre le despotisme.

Après la révolution du 4 septembre, il fut chargé par la Société de secours aux blessés d'organiser les ambulances et les comités de distributions dans l'Ouest de la France.

Aux élections du 8 février 1874, M. Beulé a été nommé représentant de Maine-et-Loire à l'Assemblée nationale le premier sur onze.

Membre de la commission de décentralisation, de la commission du budget, de la commission de l'organisation du pouvoir exécutif, il a été rapporteur de la proposition de M. Keller sur l'Alsace-Lorraine et de la proposition de translation de l'Assemblée à Versailles.

M. Beulé a été un des membres les plus importants du centre droit. Son langage fin, séduisant, son tact et sa sagacité en ont fait un homme politique de premier choix. Sa nomination au ministère de l'intérieur n'étonnera personne à la Chambre. M. Beulé

possède toutes les qualités nécessaires pour remplir ces fonctions.

M. BATBIE,

Ministre de l'instruction publique.

M. Batbie est né à Seissan (Gers) en 1828. Il est donc âgé de 45 ans. Il fut nommé, au concours, auditeur au conseil d'Etat en août 1849, et reçu docteur par la Faculté de droit de Paris. Deux ans plus tard, il concourut pour une place de professeur dans les Facultés de droit, et envoyé successivement à Dijon et à Toulouse. Il revint à Paris en qualité de professeur de droit administratif, et se fit remarquer par l'originalité et la clarté de son exposition. Plusieurs fois lauréat de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Batbie s'est fait un nom dans l'enseignement du droit. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on signale son *Traité théorique et pratique du droit public et administratif*, et la *Constitution de l'Europe*.

Aux élections de 1871, il fut élu député du Gers par 59,860 voix.

M. Batbie siège à la droite de l'Assemblée.

Élu représentant du Gers à l'Assemblée nationale, M. Batbie a été un des députés les plus laborieux de la Chambre. Membre de la commission des Quinze, chargée de suivre les négociations du traité de paix et plus tard de la commission de l'enquête de l'organisation administrative de la ville de Paris et du département de la Seine, il a été rapporteur du projet de loi sur la réorganisation du conseil d'Etat. Il fit partie de la délégation du 20 juin 1872 envoyée à M. Thiers par la majorité de la Chambre, et ce fut lui que la commission des Quinze chargea de faire son rapport le 14 décembre dernier.

M. Deseilligny,

Ministre des travaux publics.

Né en 1828, M. Deseilligny est un des plus grands industriels de France. Gendre de M. Schneider, il est un des administrateurs des forges de Decazeville. Député sous l'Empire, il a été renvoyé le 8 février à la Chambre par les électeurs de l'Aveyron.

Il s'est fait remarquer dans les discussions d'affaires et notamment lors de la proposition d'impôt sur les chiffres de vente. Dans les différentes commissions du budget dont il a fait partie, il a conquis la réputation d'un financier des plus instruits. C'est un homme d'affaires tout à fait consommé, et il a montré plusieurs fois à la tribune un véritable talent oratoire. Il parle cette langue fine, claire, lucide qui agit avec sûreté sur les assemblées. Membre du centre gauche, il n'avait point signé l'interpellation de la droite.

M. ERNOUL,

Ministre de la justice.

Est né à Loudun le 5 août 1829. Ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Poitiers, il fut élu le 8 février 1874 représentant de la Vienne par 54,720 voix. A la Chambre, orateur des plus remarquables, il a prononcé, le 14 décembre, un discours d'une grande élévation. M. Ernoul appartient à la fraction modérée de la droite. Il fut nommé rapporteur de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur l'instruction primaire. L'ordre du jour, qui porte son nom, est désormais historique.

M. J. DE LA BOUILLERIE,

Ministre de l'agriculture et du commerce.

Est né à Paris, le 26 mars 1822; par sa famille, appartient à l'Anjou, qu'il habite, à Cheviré-le-Rouge, dans le canton de Baugé, qu'il a longtemps représenté au Conseil général.

Élu le 8 février 1874, il a rapidement marqué sa place parmi les hommes d'affaires. On a gardé souvenir du rapport remarquable qu'il fit sur le budget de 1872. Il manie la parole avec aisance et se fait écouter sur les questions les plus ingrates. L'an dernier, il a rédigé un rapport solide et lumineux sur la réforme des services administratifs. En dehors de l'Assemblée, on sait quelle part active il prenait à l'étude de toutes les questions économiques et sociales.

M. MAGNE,

Ministre des finances.

Ministre des travaux publics sous l'Empire à partir de 1851, il fut nommé en 1854 ministre des finances; il eut en 1860 pour successeur M. de Forcade la Roquette et de-

vint, avec M. Billault, l'un des deux premiers ministres sans portefeuille.

Rappelé en 1867 au ministère des finances, il fut chargé de préparer et de réaliser ce grand emprunt que l'on appela « l'emprunt de la paix, » mais qui fut pour la Bourse de Paris la source d'embaras prolongés. Il donna sa démission lors de l'avènement du ministère Ollivier.

A la formation du cabinet du 40 août 1870, il reprit son portefeuille et contribua au fameux emprunt de 750 millions. Il entra dans la vie privée au 4 septembre.

Nommé représentant de la Dordogne à l'Assemblée nationale, il fit partie du centre droit et de plusieurs commissions de finances. M. Magne est l'un des signataires de l'interpellation.

Il apporte au nouveau cabinet le secours d'une science économique indiscutable, servie par une éloquence lumineuse et une parole d'une précision et d'un charme singulier. On peut dire qu'il appartient à la grande école des financiers politiques personnifiée par le baron Louis.

M. L'AMIRAL DOMPIERRE D'HORNOY,

Ministre de la marine.

Né le 24 février 1816, a passé par tous les grades.

Après la révolution du 4 septembre, il fut nommé ministre intérimaire de la marine et des colonies jusqu'à l'arrivée de l'amiral Fourichon.

Aux élections de 1874, il a été élu député de la Somme à une grande majorité. Il a pris place à droite, et a signé l'interpellation des 320.

Nouvelles extérieures.

Des informations particulières très-sûres nous permettent d'affirmer que l'élection de M. le maréchal de Mac-Mahon a été accueillie en Russie, en Suède et en Norvège avec une extrême faveur.

La popularité du maréchal n'est pas moins grande à l'étranger qu'en France.

Si nous voulions imiter les ci-devant officieux de M. Thiers, nous pourrions relever aujourd'hui contre eux tous ces arguments qu'ils tiraient contre nous des sympathies extérieures.

Il nous suffit de constater que le nouveau gouvernement est accueilli avec une entière confiance et une sérieuse estime.

ESPAGNE.

Les nouvelles d'Espagne, venues par la voie de Madrid, sont absolument insignifiantes. Elles n'ont trait qu'à des incidents secondaires ou à des bruits de troubles qui, malgré leur vraisemblance, ont bien besoin de confirmation.

Assemblée Nationale.

Séance du 27 mai.

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET.

M. Buisson lit un rapport sur l'élection de M. Lesguillon dans le Loir-et-Cher; il conclut à la validité de l'élection, qui est, en effet, prononcée par la Chambre.

M. Merveilleux-Duvignaux lit son rapport sur l'élection de M. Dupuy dans la Gironde, et conclut à la validité de l'élection, qui est prononcée par la Chambre.

M. Ganivet lit son rapport sur l'élection de M. Barodet dans la Seine; il signale quelques faits irréguliers, mais qui n'ont pu modifier le résultat: en conséquence, il conclut à la validité de l'élection, qui est prononcée par la Chambre.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique de nouvelles lignes concédées à la compagnie de l'Est et l'approbation d'une convention passée avec cette compagnie.

M. Clapier. — L'attention que l'Assemblée apportera dans cette discussion si importante prouvera qu'elle n'a pas encore démerité de la confiance publique. (Exclamations, mouvements prolongés.)

L'orateur décrit le réseau du chemin de fer de l'Est et explique les stipulations contenues dans les concessions réservant au gouvernement la faculté de rachat à une époque quelconque et lui transportant la propriété au bout de 43 ans.

Il rappelle que le gouvernement qui avait le droit de réviser les tarifs y renonça à condition de partager les bénéfices lorsqu'ils dépasseraient l'intérêt des frais de premier établissement; il en résulta que les compagnies chargeaient leur compte de premier établissement de frais d'exploitation.

(En ce moment, M. Thiers fait son entrée et va s'asseoir au centre gauche derrière le comte Rampon, entre MM. Guouin et Wallon; la gauche et le centre gauche le saluent par deux salves d'applaudissements.)

M. Clapier continue son discours en faisant l'historique des différents traités conclus entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer de l'Est, qui, d'après lui, ont été tous beaucoup trop favorables à cette compagnie; il explique comment l'on a été amené, à l'occasion des lignes du second réseau, à accorder des garanties d'intérêts. (M. Thiers se retire, il est trois heures cinquante minutes.)

Arrivant au traité lui-même, il signale la prétention soulevée d'abord par la compagnie de l'Est de considérer la somme de 325 millions, stipulée lors de la paix, comme sa propriété, sous le prétexte que si la partie du réseau cédé avait appartenu à l'Etat, l'Allemagne n'aurait pas accordé d'indemnité.

Le gouvernement a répondu qu'il fallait considérer la chose comme une expropriation et a offert de servir une rente de 15 millions et quelques centaines de mille francs.

M. Clapier entre dans tous les détails du traité en discussion, il déclare qu'il est disposé à l'accepter en ce qui touche la somme de 15 millions; mais il refuse énergiquement toute subvention nécessaire pour établir une garantie d'intérêt.

M. de Fourtou vient défendre le traité qu'il a conclu, et qui, s'il n'engage plus sa responsabilité parlementaire, engage encore sa responsabilité morale.

Il soutient que le gouvernement a été une personne interposée entre l'Allemagne et le chemin de l'Est, que la somme de 325 millions appartenait bien à la Compagnie qui aurait pu rigoureusement non-seulement réclamer le capital, mais même ne pas le restituer.

C'est pour cela que le gouvernement est entré dans la voie transactionnelle; il a dû sans doute défendre les intérêts du Trésor; mais il a dû aussi respecter les intérêts particuliers; il a donc trouvé équitable d'inscrire la Compagnie de l'Est pour une rente, représentant l'intérêt de la somme qui lui était due au taux même de l'emprunt de 2 milliards.

L'orateur fait observer d'ailleurs que la Compagnie de l'Est sera loin d'être dédommée des pertes qu'elle a subies pendant la guerre; il rend justice à la manière dont cette Compagnie a fait son devoir pendant la guerre et il expose l'utilité des lignes proposées par le projet. (Applaudissements.)

La séance est levée à cinq heures quinze minutes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Lundi prochain, jour de l'Assemblée des Rosiers, aura lieu, sur la place du Champ-de-Foire de cette localité, un concours de bestiaux pour le canton nord-ouest de Saumur.

Des primes seront accordées aux plus beaux bestiaux des races chevaline, bovine et ovine.

A cette occasion, il y aura mât de cocagne et feu d'artifice.

Lundi dernier, un habitant du bourg d'Argenton-l'Eglise, sujet depuis plusieurs mois à de vives souffrances qui avaient altéré sa raison, profita de l'absence de sa femme et de ses enfants pour aller se jeter dans le Thouet. Ce n'est que le lendemain matin, après de longues recherches, qu'on est parvenu à retrouver son corps dans la rivière.

Les courses de Luçon sont fixées au dimanche 10 août.

AVIS.

Les lettres distribuées à MM. Louvet, Trouillard et C^{ie}, le 27 mai, ayant été dérobées, MM. Louvet, Trouillard et C^{ie} prient les personnes auxquelles des effets portant leur endossement seraient présentés, de ne payer qu'entre les mains des encaisseurs habituels de la maison, bien connus d'eux.

Théâtre de Saumur.

M. GUYOT DE LISLE, professeur à l'Association polytechnique et l'un de nos célèbres conférenciers, donnera, ce soir, sur le théâtre de Saumur, une représentation des plus curieuses et des plus intéressantes.

Dans la première partie, le savant professeur, après avoir expliqué la formation du globe et montré la terre dans ses différentes transformations, nous fera apparaître les animaux antédiluviens avec leurs formes colossales; puis il nous montrera les insectes grossis plusieurs millions de fois, au moyen du microscope solaire.

Dans la deuxième partie, M. Guyot de Lisle expliquera les merveilles du ciel et les grands phénomènes de la nature, représentés avec une vérité saisissante, au moyen de tableaux en mouvement projetés à la lumière oxyhydrique.

Dans la troisième partie, non moins intéressante que les deux autres, les plus admirables vues du monde seront reproduites en couleur d'après les photographies directes de M. Lévy. Enfin, une revue comique, des charges, des tableaux drôlatiques et à trucs termineront ce spectacle aussi instructif qu'amusant.

Cette représentation étant toute scientifique, les familles peuvent y conduire leurs enfants.

Pour les articles non signés: P. GODET.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o,

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le **Dictionnaire de la langue française**, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 140 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 16^e fascicule, CHR à CDE, est en vente.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

N^o 1578. — 24 mai 1873.

L'illustration se surpasse elle-même en ce moment.

Depuis quelques semaines, ce journal, qui n'a d'ailleurs jamais cessé de marcher fort en avant de tous les autres journaux illustrés, a pris un élan tel que ses concurrents doivent avoir perdu tout espoir de le suivre, même de loin. Disons-le, son *Salon de 1873* surtout dépasse tout ce qu'on pouvait attendre de la direction si intelligente, si artistique, si supérieure à tous les points de vue qui préside à ses glorieuses destinées, et nous resterons certainement en deçà de la vérité en disant que son numéro du 3 mai, qui a inauguré ce Salon, a partout fait sensation et a été l'événement du jour.

Depuis lors, ce succès éclatant, non-seulement s'est soutenu, mais il s'est encore accentué. Le numéro du 24 mai (1578) que nous avons sous les yeux, ne laisse absolument rien à désirer sous le triple rapport de l'actualité, de la variété et de l'art. C'est

parfait. On y trouve, outre une *Revue comique du Salon*, par Bertall, deux admirables reproductions des tableaux de MM. Baader et Beyle: *Du côté de la barbe est la toute-puissance* et *La toilette de l'atelier*, plus le portrait authentique du fameux curé *Santa Cruz*, qui fait tant parler de lui en Espagne, et trois scènes de mœurs du même pays, aussi pittoresques qu'intéressantes: le *Panorama forain*, la *Croix de mai* et le *Dentiste ambulancier*.

Ajoutons en terminant que la campagne récemment entreprise par la Russie contre le khan de Khiva y est racontée de main de maître par la plus compétente des plumes, celle de M. Wachter. Une grande carte de cette région peu connue de l'Asie centrale accompagne le texte, et sur cette carte, dressée d'après les documents officiels, on peut suivre sans fatigue et étape par étape la marche en avant de l'armée russe.

Un dernier mot. L'illustration publie en ce moment une nouvelle de M. de Cherville: *La cage d'or*. Un pur bijou!

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une minute de cuisson.

Tout malade trouve, dans la douce *Revalescière Du Barry*, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle guérit sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie,

reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N^o 56,935.

Barr (Bas-Rhin), 4 juin 1861.

Monsieur, — La Revalescière a agi sur moi merveilleusement: mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est revenu admirablement, et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus.

DAVID RUFF, propriétaire.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 57 6 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Billange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAUD, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.



P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 MAI 1873.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	56 40	»	35	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	800	»	10	C. gén. Transatlantique, j. juill.	295	»	5
4 1/2 % jouiss. mars.	79 50	1	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	640	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	468 75	2	50
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	Crédit Mobilier	410	»	2 50	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	442 50	»	»
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	965	»	2 50	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	90 10	»	55	Charentes, 400 fr. p. j. août.	360	»	»	OBLIGATIONS.			
— libéré	88 95	»	65	Est, jouissance nov.	411 25	11	25	Orléans	278 75	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	209 50	»	75	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	845	»	»	Paris-Méditerranée	276	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	390	»	»	Midi, jouissance juillet.	395	»	7 50	Est	280	»	»
— 1865, 4 %	440	»	2 50	Nord, jouissance juillet.	1017 50	8	75	Nord	282 75	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	379 50	»	50	Orléans, jouissance octobre.	810	»	1 25	Ouest	271 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	249	»	1	Ouest, jouissance juillet, 65.	367 50	2	50	Midi	274	»	»
Banque de France, j. juillet.	4275	»	20	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	965	»	»	Deux-Charentes	250	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	570	»	15	Compagnie parisienne du Gaz.	676 25	1	25	Vendée	235	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	475	»	5	Société Immobilière, j. janv.	18 50	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	350	»	»								

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 5 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir,	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — soir, omnibus.	
4 — 44 — —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (106)

A VENDRE OU A LOUER

PETITE MAISON ET JARDIN

Agréablement situés,

Bornés au nord par l'enclos des frères de l'Ecole chrétienne et au sud par le jardin de M. Martineau, et près du château d'eau projeté.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE,

UN FONDS DE COMMERCE d'épicerie, poterie, mercerie.

S'adresser à M^{me} THONNELLIEZ, quartier de Nantilly. (208)

A VENDRE D'OCCASION,

BEAUX BILLARDS Avec leurs accessoires.

S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un clerc.

Etude de M^e CHEDEAU, notaire à Saint-Clément-des-Lèves.

VENTE MOBILIÈRE

PUBLIQUE ET AUX ENCHÈRES,

Après le décès de M. le curé Amand Plessis, de St-Clément-des-Lèves,

En la maison de M. Auguste Gasseau, située canton du Port Poisson, où les objets seront transportés,

Le dimanche 1^{er} juin 1873, à midi, et dimanches suivants, s'il y a lieu.

ON VENDRA: Deux pendules sous globe, une pendule et sa boîte, vases, flambeaux, deux lampes, ornements de cheminée, tasses et globes venant du Japon, beaucoup de chaises et fauteuils, un Voltaire et autres sièges de salon, des glaces, un secrétaire, plusieurs bureaux, quatre ou cinq lits avec leurs couvertures, tables de nuit, plusieurs armoires et commodes, des buffets, une grande quantité de draps, nappes, serviettes, essuie-mains et autre linge, des tabliers de cuisine, belle table d'office, belle batterie de cuisine, une bassinoire, nombreuse vaisselle, couverts en argenterie, service de café et thé en porcelaine à fines couleurs, boîtes de couteaux, des verres pour tous les vins, plusieurs tables de salon, deux tables de salle à manger, dont l'une à douze et l'autre à vingt-deux couverts, service pour bouteille, carafe et verres venant du Japon, lunette d'approche, un beau revolver, des livres de salon richement reliés, une montre en or à sonnerie, un grand nombre de cadres à photographies, les photographies elles-mêmes, des tableaux à sujets religieux et autres, soigneusement encadrés, un beau tableau représentant le pape Pie IX en habits de solennité pontificale, un autre représentant Henri V, deux autres des chefs d'armée, le tout avec bel encadrement, une bibliothèque à deux montants, contenant environ seize cents volumes, presque tous religieux, des outils,

un paravent, une corde à lessive, des chaudières, une panne, des échelles, un jeu de tonneau et environ quinze cents bouteilles vides, quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant et cinq centimes par franc en sus. (251)

A VENDRE

UN PIANO CARRÉ

Bon pour les commençants.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE EXCELLENTE CHIENNE COURANTE, dite briquette, âgée de cinq ans.

S'adresser au bureau du journal.

A. ARNAUDEAU

INGÉNIEUR CIVIL.

Cabinet de consultations, de midi à une heure,

13, rue de la Visitation, SAUMUR.

MACHINES A VAPEUR VERTICALES

portatives, fixes et locomobiles, de 1 à 20 chevaux. Supérieures par leur construction, elles ont seules obtenu les plus hautes récompenses dans les Expositions et la médaille d'or dans tous les concours. Meilleur marché que tous les autres systèmes; prenant peu de place, pas d'installation; arrivant toutes montées, prêtes à fonctionner; brûlant toute espèce de combustible; conduites et entretenues par le premier venu; s'appliquant par la régularité de leur marche à toutes les industries.

Envoi franco du prospectus détaillé. J. HERMANN-LACHAPPELLE 144, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867

Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1862.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES. CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^{me} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

PHOSPHATE DE FER

de Leras, pharmacien, docteur ès-sciences,

Sous forme d'un liquide sans saveur, analogue à une eau minérale, ce médicament réunit les éléments constitutifs des os et du sang. C'est le plus rationnel des ferrugineux; il convient aux jeunes filles délicates dont le développement est difficile ou tardif; aux dames qui souffrent de ces maux d'estomac intolérables suscités par la chlorose, l'anémie, le travail mensuel ou les pertes blanches; aux enfants d'une complexion pâle et délicate, privés d'appétit, et à toutes les personnes dont le sang est appauvri par les maladies. Efficacité, rapidité d'action, tolérance parfaite, pas de constipation ni d'action sur les dents; tels sont les titres qui lui ont valu une faveur sans égale auprès des médecins. — 2 fr. le flacon. — A Paris, à la pharmacie, rue de la Feuillade, 7, et à Saumur, dans les bonnes pharmacies. (54)

200,000 CURES authentiques

Les prescriptions des plus hautes autorités médicales prouvent que les *gastrites*, *dysenteries*, *constipations chroniques*, *opiniâtres*, *hémorrhoides*, *la goutte*, les *rhumatismes*, *l'asthme*, les *catarrhes*, *glaires*, *pâles couleurs*, les *maux* provoqués par les *retours d'âge*, les *éruptions*, *dartres*, enfin toutes les maladies de l'estomac, du foie, des intestins, de la peau et du sang sont guéries radicalement par la *GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER*. Nul traitement n'est plus simple, plus sûr et moins dispendieux; ses *merveilleuses vertus médicales* attestent pleinement la popularité de cet incomparable médicament.

DIDIER, 20, boulevard Poissonnière, Paris. — Dépôt chez: VICAULT, épicier, rue Saint-Jean, à Saumur. — CHEZ MENARD, épicier, place du Pilory; BREHERET, épicier, place du Pilory, à Angers. — CHEZ BOUSSARD, épicier à Baugé. — CHEZ VINCENT et RETAILLEAU, épiciers à Cholet. (100)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.